

# Quelques principes de l'Archéologie funéraire appliqués à la nécropole préhistorique de Columnata ( Tiaret, Algérie)

*Professeur Chaïd Saoudi Yasmina  
Institut d'Archéologie, Université Alger 2*

## **Résumé**

Cet article propose une relecture de l'espace funéraire de Columnata par l'utilisation de quelques règles de l'archéologie funéraire. Il aborde les questions liées aux dépôts primaires et secondaires et consacre une attention particulière à la femme H33a. L'utilisation des lois de la taphonomie et de l'anatomie, apporte une série d'observations sur le colmatage du milieu, la position initiale du squelette et la topographie. Un scénario plus nuancé et moins tragique est alors esquissé pour H33a. Enfin, une définition de l'espace funéraire est proposée.

**Mots clefs:** Archéothanatologie- Archéologie funéraire- Préhistoire-Sépulture- Algérie-Columnata-Pratiques funéraires- Gestes- Epipaléolithique- Mechtoïdes gracilisés. Taphonomie.

## **الملخص العربي**

نقترح من خلال هذا المقال تسليط الضوء من جديد على مقبرة كلومناطة وفضائها الجنائزي. و نستعمل في قراءة الجثث قواعد علم الآثار الجنائزي الذي يلم بكل العوامل الذاتية والخارجية لتفكك الأجسام. و تبين أن لفظ مقبرة لا ينسجم تماما مع شكل توزيع الفضاء و أن الوديعة رقم ثلاثة و ثلاثون -أ- وضعت في مكان منسد, مستلقية على الظهر وأن مصيرها ربما لم يكن بالصفة المؤلمة التي رواها البعض عند وقوفهم على تشوه القحف و استئصال الرجل.

## **الألفاظ المفتاحية**

علم الآثار الجنائزي - ما قبل التاريخ - الجثة - الجزائر - كلومناطة - الفضاء الجنائزي - المعالجة القبرية - علم الطافونوميا - علم التشريح - العصر الحجري المتأخر - النوع المشتوي النحيف.

## **Introduction:**

L'archéologie funéraire de terrain ou Archéothanatologie est considérée aujourd'hui comme une discipline à part-entière. L'éclairage qu'elle apporte dans la reconstitution des premiers gestes funéraires des sociétés passées, fournit aux archéologues s'intéressant au traitement de la mort, une somme d'information considérable qu'il n'est plus possible de passer outre lors de la fouille d'un contexte sépulcral et ce quelque soit son architecture (tombe,

tumulus, fosse, grotte etc.). L'examen minutieux des dépôts funéraires bien avant le prélèvement des sépultures s'avère encore plus important pour les archéologues préhistoriens en proie à la problématique de l'enfouissement volontaire ou pas des cadavres. Cet examen comble aussi le grand déficit issu de l'absence, dans les niveaux paléolithiques les plus anciens, de mobilier funéraire ou lorsque celui-ci ne se distingue pas clairement des artefacts gisant dans le sol d'habitat. Une observation plus fine des ossements, des connexions osseuses, de la topographie des lieux et de la nature de l'espace sépulcral est donc requise. Combinés à la connaissance du mode de décomposition du corps humain (depuis la résolution de la rigidité cadavérique jusqu'à la disparition des dernières contentions) ces éléments permettent de remonter à la position initiale du corps, son traitement pré-sépulcral, de distinguer une sépulture primaire d'une sépulture secondaire et de vérifier la présence ou pas d'un contenant. Ce faisceau d'arguments permet de reconstruire les premiers gestes funéraires de l'humanité et d'établir les toutes premières typologies des comportements face aux morts.

### **A quand remontent les premiers gestes funéraires?**

Si, pour les périodes reculées du paléolithique, certains préhistoriens ont attiré l'attention sur le traitement particulier d'os humains comme ces traces de décarnisation à Zhoukoudian (Chine) ou ce crâne isolé et entouré de pierres dans le mont Circé (Italie); l'acte d'inhumer en tant que tel, ne fut pratiqué qu'à partir du paléolithique moyen. Outre l'obligation de trouver un squelette avec toutes ses connexions anatomiques, d'autres critères comme l'aménagement d'une tombe et la présence de mobilier funéraire, sont requis pour asseoir l'intentionnalité de ce geste funéraire. Cette convergence de plusieurs éléments est difficile à réunir, surtout en raison des mauvaises conditions de conservation de l'os qui diminuent la probabilité pour les ossements de traverser les âges. C'est pourquoi il a fallu attendre longtemps avant de voir enfin les premières sépultures s'imposer. Taboun, Qafzeh (en Palestine) et Shanidar (en Irak) sont considérées comme étant les toutes premières vraies sépultures préhistoriques. Elles sont l'œuvre d'homo sapiens néandertaliens ayant vécu il y a quelque cent mille ans.

Au Maghreb, bien des voix, ici et là, ont interpellé la communauté scientifique sur la présence d'amoncellement douteux à El Guettar ou dans la grotte de Ténès ou encore sur les ocres de Aïn Boucherit et d'El Bekkaria; mais c'est surtout à la faveur de la découverte des trois nécropoles de Taforalt (Maroc) d'Afalou Bou

Rhummel et de Columnata (Algérie) qu'on accorda au geste funéraire une attention plus soutenue.

Ces nécropoles qui ont livré des centaines de sépultures, se caractérisent par une grande diversité dans la position du mort et par la présence de ce qui semble être du mobilier funéraire. Le décubitus dorsal est le plus fréquent. A Columnata, P.Cadenat (1957) parle d'accumulation de pierres peu volumineuses, plus ou moins brûlées dans l'abdomen et le pubis de H8 et de cornes de Bovini, enchevêtrées et accompagnées de silex avec les restes de H27. De nombreux dépôts secondaires anciens, sont d'après le même auteur, signalés par des stèles commémoratives. Certaines sont posées à plat (H25) d'autres dressées; fusiformes ou rectangulaires mais aucune n'est, cependant, identique à l'autre. Ces données sur le mobilier et la signalisation des tombes sont, néanmoins, très difficiles à cerner dans des contextes aussi anciens, surtout lorsque les anomalies topographiques sont de la partie.

Aujourd'hui, la démonstration de l'enfouissement volontaire passe par de nombreux filtres mis en place grâce à une connaissance plus fine des lois de la taphonomie et de l'anatomie. L'application de cette méthode, en Algérie, n'a encore jamais été éprouvée d'où l'idée de revenir sur les anciennes découvertes et notamment celles de la nécropole de Columnata (Tiaret, Algérie) et, de tenter de relire les modes d'enfouissement et d'altération des squelettes en utilisant l'iconographie disponible et les descriptions dont furent l'objet les sépultures au moment de leur découverte. Il va de soi, que ce regard, tributaire des archives post-fouilles existantes, fort maigres au demeurant et ne permettant en aucun cas de conclure, a pour intérêt principal d'attirer l'attention sur la part du naturel qui affecte tous les processus post-dépositionnels et éviter de mettre certains faits sur le compte de la seule volonté humaine.

### **Le site de Columnata.**

Le site de Columnata (Tiaret, Algérie) se présente comme une nécropole d'âge épipaléolithique. Outre le matériel lithique, la littérature mentionne un total de 116 sujets exhumés, dont 48 adultes et 68 enfants et adolescents (Chamla,1970). Le niveau ibéromaurusien le plus ancien, daté entre 6330 et 5350 av. J.C, a livré 9 sépultures, le niveau de transition, estimé entre 4900 et 4390 av. J.C, en a fourni 36, c'est à dire la majorité, et enfin le dernier niveau néolithique daté entre 3900 et 3300 av. J.C , n'en a livré que 2 (Cadenat, 1966). Les caractères crâniens et corporels de ces hommes qui appartiennent au type de Mechta-Afalou, indiquent cependant une forte gracilisation (reliefs osseux peu prononcés, denture moins volumineuse et crâne avec tendance à la méso-

brachycéphalie) qui est mise sur le compte d'une diversité à l'intérieur même du type mechoïde, et une évolution en petits groupes isolés (Chamla, 1970).

### **L'espace funéraire et son architecture:**

L'examen combiné des différents relevés de terrain, de la répartition des sépultures (fig.1) et des reconstitutions en laboratoire (Cadenat, 1957; Maître, 1965; Chamla, 1970) suscite, à propos d'aménagement de l'espace sépulcral, plusieurs interrogations dont celle du terme nécropole, adopté par l'ensemble des préhistoriens. Alors que certaines fosses ont reçu une seule sépulture, d'autres présentent une superposition et un enchevêtrement de plusieurs corps. Cette observation démontre l'existence d'au moins 2 types d'aménagements de l'espace funéraire et ne s'accorde pas tout à fait avec le terme nécropole ou cimetière qui désigne aujourd'hui, une juxtaposition de plusieurs sépultures individuelles ayant chacune sa propre architecture, c'est à dire sa propre tombe ou fosse. Faut-il donc changer ce qualificatif alors qu'il est valable en partie et qu'il existe des fosses individuelles, même si elles ne sont pas nombreuses? Ne convient-il pas mieux d'adopter celui plus approprié à son architecture générale, celui "d'ensemble funéraire à sépultures plurielles" qui désigne la juxtaposition de plusieurs cadavres à l'intérieur d'une seule et même structure architecturale, c'est-à-dire une même fosse?

Nous avons là, une première difficulté dans la définition de cet espace funéraire. La seconde tient du fait que cette façon de faire se trouve dans les deux aires distinguées en 1957 par P.Cadenat, à savoir la falaise à sépultures et l'aire à "monuments" située en contrebas et se répercute aussi bien dans la phase ancienne ibéromaurusienne (à dépôts individuels et pluriels) que celle de transition (à sépultures individuelles et plurielles) ce qui signifie qu'aucun changement n'affecte ce site, aucune évolution pour ainsi dire, dans le traitement de la mort et le statut du mort qui restent les mêmes pendant toute l'occupation du site soit près de 2000 ans. Quant aux squelettes néolithiques (H 29 et H41) ils sont bien inhumés individuellement et ont une fosse chacun, mais leur nombre, trop réduit (2) ne permet pas d'affirmer qu'un changement a réellement eu lieu dans le mode d'inhumation par le passage définitif à la tombe individuelle.

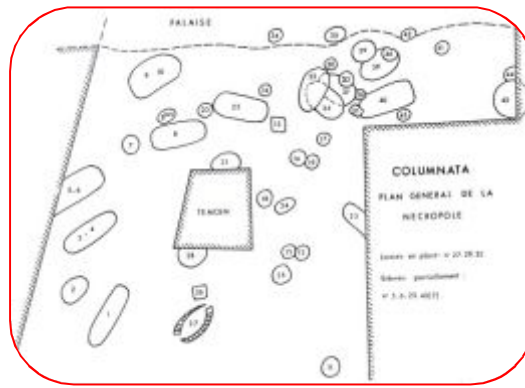


Fig. 1.- Répartition des squelettes dans la nécropole (Cadenat, 1957)

Mais au-delà de la concordance ou pas du terme "nécropole, avec la réalité du site, c'est ce qu'il véhicule comme intentionnalité qu'il est intéressant de saisir. Si, à priori, consacrer un lieu pour ses morts et préparer pour chaque dépouille une fosse, n'implique pas la présence d'une pensée religieuse structurée; ce fait nous indique, néanmoins, un traitement particulier vis à vis de la mort et vis-à-vis du mort et ce traitement, à travers le prisme de l'espace, semble, à Columnata, très difficile à comprendre.

Une autre remarque peut être faite toujours à propos de cette inscription des sépultures dans l'espace et de leur répartition. En effet, si la provenance des sépultures des trois niveaux différents a été démontrée (Chamla, 1970); beaucoup (69) restent d'attribution stratigraphique incertaine et le niveau capsien n'en renferme curieusement, aucune. Cette difficulté tient au fait que lorsqu'on creuse une fosse, on intervient forcément dans le niveau sous-jacent de la couche archéologique et sauf indication anthropologique ou culturelle percutante, aucun discernement, n'est alors possible. Mais disons, qu'en gros, nous savons qu'il y a échelonnement des sépultures dans le temps et que nous ne sommes pas dans un contexte de catastrophes où on aurait des sépultures plurielles enterrées en même temps. Mais lorsqu'on prend des sépultures supposées appartenant à un même niveau archéologique, la simultanéité de leurs dépôts n'est pas aussi évidente que le pensait P.Cadenat (1966) lorsqu'il disait particulièrement : « *Tout indique que H.33a , H.36a et H.37 sont décédés à la même époque et que leurs corps, sans aucun doute, ont été mis les uns sur les autres dans une même fosse* ». En l'absence de dates effectuées sur les ossements mêmes (celles obtenues ont été réalisées sur des charbons) cette notion d'époque est très fluctuante. Combien de temps, s'est-il écoulé entre ces sépultures, un jour ou mille ans? Non seulement, il n'y a pas de dates directes

mais l'étude anthropologique (Chamla 1970) qui nous apprend que ces trois squelettes appartiennent à deux femmes ( H 33 a et 37 ) et à un homme (36a) met l'accent sur les très grandes différences qui les affectent. Cette différence, mise temporairement sur le compte du dimorphisme sexuel n'est pas encore entièrement résolue car elle ne semble pas autant accusée chez les autres populations de même type (Chamla, 1970). Enfin, rien n'est fait actuellement en matière de recherche des relations de parenté entre ces sépultures par l'utilisation des techniques mises aujourd'hui à la disposition des chercheurs comme celle de l'ADN mitochondrial pour découvrir des rapports lignagers par exemple qui peuvent, dans ce cas, être interprétés pour asseoir, de manière définitive la simultanéité des dépôts et aller plus loin dans la connaissance de ces populations (Crubézy et al, 2007)

Il faut ajouter à toutes ces remarques sur l'espace funéraire, une autre particularité qui différencie Columnata par exemple de l'ossuaire d'Afalou, celle de constituer aussi une aire d'habitat pour les populations préhistoriques. Son sol jonché d'outils et d'ossements d'animaux à répartition souvent aléatoire, montre que l'espace funéraire n'était pas dissocié de l'espace réservé à l'habitat et qu'il y avait la plupart du temps, interpénétration des espaces consacrés à la vie et à la mort. Cette observation vaut aussi pour la partie à "monuments" distinguée par l'inventeur (Cadenat,1957) et qui, elle aussi, sous réserves d'une démonstration convertissant tout le matériel archéologique en mobilier funéraire, renferme aussi des ossements, des pierres brûlées et des silex. Enfin, cette complexité est aussi accentuée par la topographie très perturbée des lieux.

### **Dépôt primaire, dépôt secondaire**

Dans l'étude de 1959 consacrée à Columnata, P.Cadenat distingue deux types de dépôts qu'il répartit en deux séries. La plus ancienne (série 1) comporte des dépôts secondaires et la série 2, plus récente renfermerait des dépôts primaires. Le caractère primaire ou secondaire des dépôts signifie pour cet auteur, que certaines sépultures sont entières, en connexions articulaires alors que d'autres formant des parties d'un corps ont été retrouvées sans connexions osseuses.

Dans ce dernier cas, il n'est pas prouvé qu'il s'agit de sépultures secondaires, c'est à dire de morts ayant été décomposés ailleurs (ou ici) et inhumés dans ce site ou s'il s'agit de réductions, c'est à dire d'amas osseux appartenant à une sépulture que l'on a ramassé pour faire, par exemple, de la place à un autre mort ou encore s'il s'agit tout simplement d'une mauvaise conservation des os. On sait

que ce milieu a été particulièrement perturbé par les énormes blocs qui tombaient de la falaise et par l'humidité importante qui obligeait d'ailleurs les chercheurs à laisser sécher les squelettes découverts avant de les prélever (Cadenat, 1957). La première est à relier à un rite qui va se répandre durant l'antiquité tandis que la seconde traduit une commodité encore en usage actuellement. On remarquera aussi que dans cette notion de dépôt secondaire, ont été inclus également des squelettes incomplets mais dont la partie conservée est restée en connexion.

Quant à la démonstration plus facile à établir du caractère primaire de la série 2, si l'observation générale des articulations en place est importante elle n'est cependant plus suffisante aujourd'hui. Les travaux récents (Duday, 2009) ont démontré que ces articulations ont une chronologie de lâchage dont la connaissance combinée à la topographie des lieux, nous permet d'aller plus loin que la simple constatation du caractère primaire de l'inhumation. On peut, en effet en observant les articulations labiles, c'est-à-dire qui lâchent en premier et qui sont rapidement recouvertes, reconstituer la position initiale du corps et celle du milieu dans lequel s'est opérée la décomposition. On peut distinguer si cette dernière s'est faite en milieu colmaté ou vide, c'est à dire si la sépulture a été mise dans un contenant (sac, sarcophage, ligotée) ou mise en pleine terre. Des nuances sont apportées aussi dans le cas de la mise en pleine terre d'une sépulture dont le recouvrement peut être progressif ou différé.

### **La sépulture H33 a.**

Prenons le cas d'une sépulture primaire, celle appartenant à H33a. Ce squelette complet d'après l'inventeur est celui d'une femme âgée de 20 à 30 ans, peu robuste provenant du niveau épipaléolithique de transition (Chamla, 1970). Au moment de sa découverte, P. Cadenat (19 ) en fit la description suivante (fig.2) :

*... " Ce squelette orienté nord-sud, reposait sur le dos, la tête au sud, les bras tendus de chaque côté, légèrement fléchis, coudes écartés. La main droite était sous la partie droite du bassin. La main gauche était à plat, ouverte paume en-dessous, mais des phalanges étaient disposées comme si plusieurs doigts avaient été retournés. Les jambes avaient été levées puis rabattues sur le corps, la gauche en extension, le pied touchant la tête ce qui avait provoqué la dislocation de l'articulation coxo-femorale ; la droite repliée, le pied engagé à droite sous les côtes.*

*Le crâne enfoncé dans les épaules, la face regardant vers le nord, était complètement écrasé, défoncé, volontairement semble-t-il et non pas détérioré par des causes naturelles telles que la pression desterres. Au maxillaire comme*

à la mandibule assez bien conservée, l'avulsion des deux incisives médianes avait été pratiquée.

La fosse, collective on le verra, n'était ni délimitée ni signalée. Quatre ou cinq pierres de moyenne grosseur chargeaient le corps ou le calaient. Aucune ne constituait un repère.

La terre environnante qui ne se distinguait pas de la couche archéologique proprement dite, contenait quelques débris d'enfant (fragments de calotte crânienne et d'os iliaque) inventoriés sous le no 33b, des dents et os d'animaux, de menus fragments de coquille d'œuf d'autruche, quelques bouts d'os poli, des éclats de silex, des pièces taillées, notamment une lame à coches dans la jointure du genou gauche, mais rien qui ressemble à une offrande funéraire"

Il s'agit donc d'une sépulture féminine déposée dans l'aire d'habitat et dans une fosse plurielle. Inhumée en position de décubitus dorsal elle présentait des dégradations au niveau du crâne, de la main et de la hanche gauches, que l'auteur a mis sur le compte de sévices opérés sur la sépulture par un tiers. On ajoutera que l'étude paléo-pathologique (Dastugue 1970) a démontré que le décès était très probablement dû à une lame de silex trouvée enfoncée dans l'apophyse transverse gauche de la L1 (voir causes du décès). Nous allons maintenant observer l'iconographie disponible (fig.3) et la relire à la lumière des nouvelles règles d'enfouissement et de décomposition des sépultures.



Fig.2. Sépulture de H33a en place (Photo Cadenat)

La tête: Sur la photographie, le tête est dirigée vers le sternum, la calotte crânienne est détériorée, le maxillaire est en occlusion sur la mandibule et la symphyse est un peu projetée en avant. D'après différents auteurs, la tête d'un cadavre allongé sur le dos (en décubitus dorsal) tel le cas de cette femme a plus de chances de basculer en avant ou en arrière qu'une tête posée sur le côté même si dans les deux cas des contraintes topographiques ou liées au contenant peuvent accentuer ou totalement modifier la position initiale (Duday, 2009).

Un premier lâchage au niveau de l'articulation temporo-mandibulaire survient, poussant la mandibule et l'os hyoïde en avant accompagné de celui des vertèbres

qui se désolidarisent peu après surtout au niveau de C3 et C4 (l'atlas et l'axis restant généralement accrochées au crâne). Cette libération des contentions produit une rotation et donc un déplacement du crâne. La position de la tête de H 33a peut donc découler de la position couchée sur le dos de la sépulture et du mode de décomposition de la tête. Mais cette bascule en avant (grand espace entre mandibule et sternum) semble avoir été sensiblement accentuée par le glissement général en avant de tout le squelette dont la photographie restitue bien le contraste. Il est dommage que les côtes de niveau n'aient pas été prises au moment des fouilles en différents points du squelette pour mettre en évidence le dénivelé de la pente et le décalage dans la hauteur du sol qui soulève légèrement la partie antérieure du corps jusqu'à donner l'impression que le squelette est assis. Quant au défoncement volontaire du crâne, pour reprendre l'expression de l'auteur, la présence de grosses pierres sur la sépulture, tombées "postérieurement" à l'inhumation et ayant provoqué de multiples fractures post-mortem visibles sur les os (clavicule, humérus, fémur, tibia etc.) auraient pu dégrader le crâne puis glisser sur le corps. Bien que souvent cités, les arguments topographiques n'ont pas été pris en compte dans l'explication des faits qui sont directement attribués à des actions anthropiques.

La clavicule: la clavicule droite apparait dans une semi verticalisation, ce qui est le signe d'une compression moyenne de la partie supérieure du corps. Généralement et dans le cas d'une verticalisation accusée des deux vertèbres, il y a suspicion d'un ligotage ou mise en évidence d'un rétrécissement de l'espace sépulcral au niveau supérieur. Mais on remarque aussi que cette clavicule présente une cassure post-mortem au niveau de son articulation sternale, ce qui nous renvoie au jeu des couches sur lesquelles repose cette femme et qui affecte toute la partie antérieure. On remarquera aussi que la tête de l'humérus gauche se trouve dans la même latitude que le crâne alors qu'elle se situe généralement au niveau du sternum.

Les côtes: La mise à plat des côtes confirme la position dorsale donnée initialement au cadavre. Cependant, une grande asymétrie affecte la cage thoracique qui présente alors un côté droit à fragments costaux espacés orientés plutôt Est-Ouest malgré un léger affaissement et un côté gauche où les côtes se resserrent fortement se chevauchant presque tout en s'orientant vers le sud. Cette configuration est certainement due à la compression exercée par la jambe gauche posée en extension sur ces côtes, qui les éloignent du sternum et les collent les unes aux autres. Le colmatage ayant surement opéré alors que le squelette se trouvait dans cette position. Il est intéressant de confirmer qu'au moment de la décomposition, la jambe était initialement dans cette position, ce qui exclut toute manipulation ultérieure de la dépouille et nous rapproche du geste funéraire initial.

La colonne vertébrale: Segmentée en trois parties, la colonne vertébrale est aussi sous la contrainte de plusieurs forces qui déplacent les vertèbres par rotation. Sur la photographie, on ne perçoit que les lombaires bien alignées et à faible rotation. Aucune courbure n'est observée à ce niveau, qui serait à relier avec un contenant de type sac par exemple, comme cela se passe parfois.

le membre antérieur: Du membre antérieur droit, n'apparaissent que les diaphyses du tibia et du péroné. Il est toutefois décrit comme tendu, légèrement fléchi et la main posée sous le bassin. Quant au membre gauche bien apparent, tout en restant parallèle au tronc, il se dégage un peu du corps et forme au niveau de l'articulation du coude, un angle presque droit. Le radius et le cubitus sont retenus dans l'espace interne du cadavre par une pierre de type butée qui se trouve au milieu de leurs diaphyses respectives.

La main gauche: les articulations de la main appartiennent aux articulations labiles qui sont les premières à se désarticuler et donc à restituer, de manière plus fidèle que les articulations persistantes, la position d'origine du squelette. Cette main a donc lâché au cours des trois premières semaines et a été rapidement recouverte de sédiments. La position des doigts, dont on ne voit que deux, sont effectivement dans une direction anatomique anecdotique, retournés, comme cela a été relevé dans le texte par l'inventeur. Un animal fouisseur serait-il passé par là au moment de la décomposition du cadavre? On ne peut l'affirmer mais de l'avis des médecins légistes, ce retournement est extrêmement difficile à réaliser sur un cadavre et un bras, qui plus est, en extension.

Le membre postérieur:

Sur le côté droit, sont apparents, le tibia et le péroné en position replié et du côté gauche, l'ensemble du membre postérieur en extension, la partie postéro-distale du tibia contre le crâne. Le forçage cité par l'auteur au niveau du bassin, a sans doute atteint l'os coxal seulement qu'on ne voit pas, car la tête fémorale, sur la photo demeure entière. Elle est désarticulée mais pas cassée.

### **Les causes de la mort:**

Sur la sépulture 33a, Cadenat y a relevé une lame à coches au niveau du genou gauche (1957) une autre lame se trouvait contre la tête supérieure de l'humérus (Dastugue, 1970) et une troisième au niveau de la première vertèbre lombaire. L'interprétation de ces outils et la différence de leur positionnement sur le squelette aboutit à des résultats différents. L'armature figée dans le bloc vertébral serait responsable de la mort de H33a (Dastugue 1970) celle trouvée contre la tête supérieure de l'humérus "n'a occasionné à la défunte qu'une blessure légère" (Dastugue, 1970) et la lame à coches située au niveau du genou gauche prouve seulement qu'il n'y a pas de mobilier funéraire (Cadenat, 1957). Notons qu'une armature similaire a été trouvée sur la poitrine de H10, ce qui

montre qu'il ne s'agit pas d'un trait particulier à H33a. Ailleurs, d'autres cas sont cités, comme à Wadi Kubbaniya (Egypte) où des lamelles ont été retrouvées dans la cavité abdominale d'un individu (Aumassip, 2004).



Fig.3. Bloc lombaire de H33a (Photo Musée du Bardo)

Face à cette différence d'interprétation et compte tenu de la nature du site qui fait fonction d'habitat, on peut se demander comment, dans un dépôt primaire et en milieu colmaté, où la terre environnante s'est infiltré dans le corps au fur et à mesure de la libération des contentions comme on vient de le redémontrer, comment faire la part du menu matériel existant sur le sol, de ce qui s'infiltrerait à l'intérieur du corps avant que la mort ne survienne?

Dans le cas de la femme H33a, la pointe supposée l'ayant tué, n'a par ailleurs, laissé aucune trace sur l'os et aucun indice post-traumatique n'est visible. Pourtant, c'est l'hypothèse d'une blessure rapidement mortelle, qui est privilégiée (Dastugue, 1970). Soumise à de multiples contraintes (pression du corps vers le bas en raison de la pesanteur et du poids de l'abdomen etc.) la région lombaire subit de nombreuses compressions qui associées à l'augmentation du volume des argiles lors de la décomposition du corps mais aussi et surtout en ce qui concerne ce site préhistorique, en raison de la forte hygrométrie qui l'affecte, font que la terre boueuse gonflée de sucs et de bactéries et d'eau ait pu aisément s'enfoncer à travers l'interstice formé par l'apophyse costiforme et le tubercule mamillaire et y déposer la pointe qu'elle portait, sur la face antérieure de l'apophyse costiforme où elle fut trouvée. Remettre en cause cette hypothèse nécessiterait plus que de simples supputations et là n'est pas l'objectif. Il faudrait un réexamen sanitaire du bloc vertébral et l'expérimentation d'un cadavre mis dans des conditions identiques pour oser valider un contre-avis. Il est cependant, important de mettre le doigt sur ces questions et d'insister sur le recours à la taphonomie et à ses lois d'enfouissement, lorsqu'on se trouve dans des cas similaires.

### **Position forcée de la hanche ou pratique d'immobilisation?**

Les quelques investigations sur la position particulière des jambes de H33a et plus précisément la gauche, nous amenèrent à découvrir qu'il ne s'agit pas là, d'un cas unique. Il y a d'abord les deux individus de Rachgoun qui ont été

retrouvés en décubitus dorsal dont l'un des membres inférieurs aurait été replié vers le haut mais c'est surtout dans les Chouchet du Djebel Bou Driecen (Aurès) qu'on retrouve une position identique. Lors de ses investigations dans ce djebel, le commandant Payen (1863) remarquait que les cadavres avaient été désarticulés de façon telle que les pieds touchaient le crâne (fig.4)

Alors que P. Cadenat attribuait cette position à un mauvais traitement réservé à la défunte, Payen, lui, le rapporte à un rite, celui de l'immobilisation du mort. *"Connu dans la région" dit-il " ce rite, accentuant l'immobilisation du mort, consistait à désarticuler les membres inférieurs à la hauteur des hanches. "Or" poursuit-il "cette désarticulation est très difficile à opérer, aussi n'est-il pas impossible qu'elle ait été pratiquée sur des corps partiellement décomposés".* Face à cette répétition d'un même geste funéraire ici et là, on ne peut que s'interroger sur la validité de l'hypothèse proposée à Columnata qui fait référence à des sévices corporels sur une victime. Quant au mode d'obtention, avouons qu'il reste très problématique car à Columnata il s'agit d'un dépôt primaire en milieu colmaté et non d'une inhumation secondaire, préalablement désarticulée. Simple coïncidence ou mise en œuvre d'un rite ayant une origine qui remonte à la préhistoire, on ne saura être affirmatif.

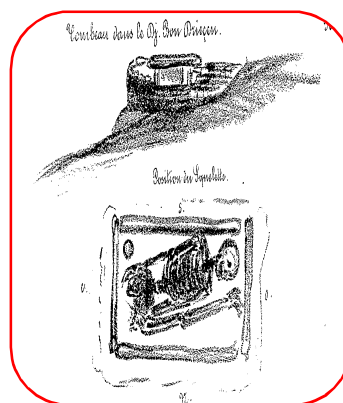


Fig.4. Tumulus de Djebel Bou Driecen (Payen, 1863)

De cette relecture, il en ressort ce qui suit:

- malgré la complexité de l'aménagement de l'espace funéraire, le terme architectural le plus approprié est celui d'ensemble funéraire, qui remplacerait éventuellement celui de nécropole.
- que cet ensemble est à sépultures plurielles et à dépositions échelonnées dans le temps .
- que l'aire funéraire n'est pas dissociée de l'aire d'habitat
- que la sépulture H33 a est un dépôt primaire
- que les articulations labiles montrent que ce milieu a été rapidement colmaté
- que la mise à plat des côtes indique bien que la position d'origine du cadavre était dorsale

Deux scénarios racontent les derniers instants de la vie de cette femme. Le scénario 1, précédent cette relecture, est celui d'une femme chassée (pointe de flèche dans la L1) puis inhumée et dont on a désarticulé une jambe et défoncé le crâne. Cet acharnement renvoie à une sauvagerie qui aurait caractérisé ces hommes préhistoriques. Du coup, on se surprend à imaginer cette femme fuyant son ou ses prédateurs puis malheureusement rattrapée. Ils lui défoncent le crâne, désarticulent sa main gauche et son bassin avant ou après sa mise en terre. Quant au scénario 2, il nous présente une femme inhumée dont le décès peut ne pas être d'origine accidentelle et dont la position anecdotique des jambes pourrait être le fait d'un rite funéraire. Un animal fouisseur, passant par-là, au moment de sa décomposition, a peut-être retourné les phalanges de sa main gauche puis des contraintes liées au dénivelé du sol et au détachement de blocs de la falaise, ont déplacé un peu le squelette et fracturé de nombreux os. Elaborés à partir de faits communs, ces scénarii présentent pourtant deux fins de vie, l'une tragique et l'autre ordinaire ainsi que deux façons de voir les hommes préhistoriques, l'une en fait des êtres humains ordinaires, l'autre les déshumanise et perpétue le mythe de l'ancêtre sauvage.

## **Conclusions**

Sans prétendre donner l'exclusivité à l'un ou l'autre des scénarios, qui pêchent tous les deux par de nombreuses défaillances dans leur argumentaire, ce qu'il faut tirer comme enseignement c'est d'abord et avant tout l'extrême difficulté de saisir la pensée d'autrui par la simple traduction d'os déposés il y a des milliers d'années. Mais c'est aussi l'obligation pour l'archéologue de décrire le plus minutieusement et plus rationnellement possible l'objet de son étude et d'être attentif à ce passage biosphère/lithosphère et aux lois qui le régissent. L'utilisation ici, même partielle de l'archéologie funéraire permet de dire qu'aujourd'hui et grâce au développement de cette science, une autre explication des gestes funéraires est possible.

## **Références bibliographiques:**

**Cadenat, P.** 1955.- *Nouvelles fouilles à Columnata. Campagne 1954-1955. Compte rendu sommaire. Libyca, 3: 263-285*

**Cadenat, P.** 1957.- *Fouilles à Columnata. Campagne 1956-1957. La nécropole. Libyca, 5: 49-81*

- Chamla, M.C**, 1970.- *Les hommes épipaléolithiques de Columnata (Algérie Occidentale) Etude anthropologique. Mémoires du C.R.A.P.E., 15. Paris édit.*
- Crubezy, E; Masset J; Lorans E; Perrin, F; Tranoy,L.** 2007.- *L'archéologie funéraire. Collections archéologiques, direction A.Ferdière. Errance édit.*
- Dastugue, J.** 1970.- *Pathologie des hommes de Columnata, in: Les hommes épipaléolithiques de Columnata (Algérie Occidentale) Etude anthropologique. Mémoires du C.R.A.P.E., 15. Paris.*
- Duday H.** 2009.- *Méthodes d'étude des sépultures par l'approche anthropologique. Recueil de cours, stage 2009, Bordeaux.*
- Maitre, C.** 1965.- *Inventaire des hommes fossiles de Columnata, Tiaret déposés au C.R.A.P.E. Libyca, 13: 9-26.*
- Payen (Commandant)** 1863 . - *Lettre sur les tombeaux circulaires de la Province de Constantine. Rec. des Not. et Mém. de la Soc. Archéol. de Constantine, t. 8 : 159-169.*